

27 MARS 2009

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

GEIPAN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02996	00050	2009	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Analyse et références

Objet Signalement d'un phénomène aérospatial non identifié en date du 17.01.2009 à COURPIERE (63120)

Personne concernée

Le mercredi 21 janvier 2009 à 16 heures 50 minutes

Nous soussigné **Mdl/Chef**

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité : rapportons les opérations suivantes :

Le 21 janvier 2009 à 16 heures 50, nous entendons la personne dénommée ci-dessous

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		01/05/1950		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Professeur	

DÉCLARATION

--- Je me présente ce jour à votre unité pour vous signaler les faits suivants. -----

--- Le samedi 17 janvier 2009 à 18 heures 51 alors que je circulais en voiture sur le CD 906 dans le sens THIERS – AMBERT, j'ai pu observer à hauteur du lieu dit « Lavaure » commune de COURPIERE (63120), la chute d'une météorite ou d'un débris spatial en feu. -----

--- Il faisait nuit. J'ai assisté à cette chute pendant cinq secondes environ. La route étant parfaitement droite, je peux dire que la direction, de l'objet en feu qui m'arrivait pratiquement en face, devait être SUD EST – NORD OUEST. -----

--- J'ai été frappé par l'inclinaison très forte de l'axe, peut-être 45°, voire 60° par rapport à la verticale. -----

--- Cet objet était de forme cylindrique de couleur noire avec des flammes jaunes à l'arrière. Je ne suis pas capable de donner la taille précise de cet objet mais elle peut correspondre à la taille d'un ballon de plage. -----

--- Je n'ai pas entendu de bruit particulier mais j'ai eu l'impression que le point de chute de cet objet était très proche. -----

--- Le 20 janvier 2009, trois jours après, je me suis rendu à l'entreprise SCIE à COURPIERE, car je pensais que l'objet avait pu atterrir à proximité. Sur le terrain de cette entreprise électrique, aucun impact apparemment n'est visible. Il est possible que la chute se soit terminée plus loin que ce que j'avais cru, c'est à dire à plusieurs centaines de mètres de là. -----

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[2] - M. le procureur de la République

Date de clôture

21/01/2009

Signature(s)

[1] - M. le préfet

[2] - D.G.G.N (Centre de Renseignement et d'opérations-
Sous Direction de la Défense et de l'ordre public)

[_] -

[1] - Archives

l e



--- Le même jour, je me suis rendu à la gendarmerie de COURPIERE où l'on m'a déclaré ne pas avoir recueilli d'autres témoignages à ce sujet. -----

--- Le 20 janvier 2009 au soir, j'ai envoyé un e-mail au GEIPAN Centre National d'Etudes Spatiales, 18 avenue Belin, 31401 TOULOUSE, geipan@cnes.fr

--- En réponse, ils m'ont demandé d'effectuer une déclaration à la gendarmerie, afin qu'un procès verbal soit établi. -----

--- A , le 21 janvier 2009 à 17 heures 10, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

CLOTURE

Nous transmettons la présente procédure à la gendarmerie de COURPIERE, afin que des vérifications soient effectuées à proximité du lieu des faits.

Dont procès-verbal fait et clos

le 21 janvier 2009 à 17 heures 15.

L'Officier de Police Judiciaire